

**Bureau des inspecteurs
du second degré**

2025-2026

Affaire suivie par : E. Nitschelm

Tél. 03 88 23 38 71

Port. 06 87 72 06 74

Mél : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg Cédex 09

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Madame Elina NITSCHELM
IA-IPR de sciences médico-sociales et
de biotechnologies santé-environnement

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
de sciences et techniques médico-sociales,
de biotechnologies santé-environnement et de pratiques
esthétiques de l'académie de la Réunion

S/C Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2025-2026 à destination des professeurs de STMS (L7300), de BSE (L7200) et de pratiques esthétiques (L7410)

Formations concernées :

- Série ST2S
- Série STHR
- BTS ESF
- BTS SP3S
- BTS Métiers des services à l'environnement
- BTS Métiers de l'esthétique, cosmétique et parfumerie

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Par cette lettre de rentrée, je vous adresse mes remerciements pour votre implication professionnelle au cours de l'année passée. L'accompagnement de vos élèves et étudiants dans les apprentissages, vers une certification et une préparation à leur poursuite dans les études supérieures et/ou à leur intégration dans le milieu professionnel, est essentiel. Le contexte de dégradation de la santé mentale d'une partie de nos jeunes est un point de vigilance pour tous car un élève qui va mal n'est pas dans les meilleures dispositions pour apprendre sereinement. Je vous remercie donc pour votre attention à leur égard.

Ci-après quelques éléments pour l'année à venir.

1. Vos interlocuteurs en académie

Sabrina Bardeur est chargée de mission d'aide à l'inspection de SMS-BSE. Elle mène un travail de proximité avec vous et peut agir ainsi au plus près de vos réalités de terrain : Marie-Sabrina.Bardeur@ac-reunion.fr
Elle est en premier lieu votre interlocutrice sur les questions pédagogiques et didactiques.

Lorsque vous avez à m'écrire (en second lieu), je vous remercie de privilégier mon adresse académique elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr que je consulte quotidiennement.

Giovanni Clain poursuit sa mission d'interlocuteur académique au numérique et webmestre. Pour rappel, le site académique STMS est accessible à l'adresse suivante : <https://www.ac-reunion.fr/pedagoie/stms>
Ce site n'attend que vos contributions : ressources pédagogiques, documents utiles, articles rédigés par vous ou par vos élèves sur des projets qui se montent au sein de vos lycées et à valoriser (possibilité de déposer des articles de presse sur les projets menés si vous en avez). L'idéal serait d'ajouter des photos mais, dans ce cas, vous devez vous assurer que le ou les élèves ont donné leur accord pour le droit à l'image. Le site est la vitrine de l'académie.

Ces contributions sont à envoyer à Antoine.Clain@ac-reunion.fr pour dépôt sur le site. Les sites académiques sont largement consultés à l'échelle nationale. Déposer des documents et ressources pédagogiques permet la valorisation de ce qui se fait à la Réunion.

2. Sciences et techniques sanitaires et sociales, série ST2S

2.1. Les résultats du baccalauréat ST2S

A l'issue des deux groupes, sur les 533 candidats présents, 481 ont été admis, soit 90,2%. A titre de comparaison, le taux de réussite à l'échelle nationale est de 92,2%.

La répartition des mentions est la suivante : 2 mentions très bien avec félicitations du jury, 13 mentions TB, 51 mentions Bien et 154 mentions AB.

Félicitations aux bacheliers et remerciements aux équipes qui les ont accompagnés vers la réussite !

3.2. L'évaluation dans le processus d'apprentissage

Une formation sera proposée cette année sur l'évaluation dans le processus d'apprentissage pour les enseignants de STMS. Elle permettra de vous questionner sur vos pratiques pédagogiques, de partager son expérience et ses réussites et d'ouvrir des perspectives d'évolution.

3.3. L'intelligence artificielle

Suite à notre formation de l'année dernière, un groupe de travail se met en place cette année, avec l'objectif de créer des ressources pédagogiques pour l'académie. Ce groupe a été constitué avec une représentation des professeurs sur le territoire, même si le nombre maximal de participants n'a pas permis de représenter tous les lycées proposant la série ST2S.

Si vous avez mis en place des activités utilisant l'intelligence artificielle, vous pouvez les transmettre à Giovanni Clain et à Sabrina Bardeur.

4. Les BTS SP3S et ESF

4.1. Les résultats au BTS, session 2024

- **BTS ESF** : sur les 78 candidats inscrits, 61 candidats ont été admis, soit un taux de 78,21%. Il y a donc une forte augmentation au regard des résultats de l'année dernière : +18,6 points par rapport à la session 2024, soit un retour au taux de réussite de la session de 2023.
- **BTS SP3S** : sur les 41 candidats inscrits, 28 ont été admis, soit un taux de réussite de 68,29% pour la session 2025.

Félicitations aux admis et remerciements aux équipes pour leur fort investissement, dans un contexte de rénovation de référentiels.

4.2. Les situations d'évaluation dans le cadre des CCF

En BTS ESF, les situations d'évaluation des BC1 et BC4 sont à penser au plus tôt dans l'année. Pour le BC1, il est préférable de penser les deux SE en même temps, même si la deuxième SE n'est pas à rédiger à ce stade de l'année. Cela permet de s'assurer que les compétences sélectionnées et les domaines de la vie quotidienne choisis sont compatibles. Pour rappel, les sciences physiques sont à mobiliser dans au moins une des deux SE.

En BTS SP3S, les établissements ont maintenant une banque de sujets. Certains sujets peuvent être retravaillés pour être actualisés. Mais il est essentiel de continuer à alimenter la banque de sujets avec quelques nouvelles MSP, en fonction des besoins de l'établissement.

Des visios ou des réunions en présentiel peuvent être organisées avec l'inspection (IA-IPR ou chargée de mission), à la demande d'une équipe en établissement pour échanger sur la proposition de situations d'évaluation ou de mises en situation professionnelle.

Les propositions des situations d'évaluation (ESF) et des MSP (SP3S) en vue des CCF sont à transmettre par mail au moins 1 mois et demi avant la date de l'épreuve (sans compter les vacances scolaires de la Réunion et de Strasbourg) à l'adresse suivante : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr

Après validation de ma part et à l'issue de l'épreuve, les sujets définitifs de CCF sont à envoyer à Monsieur Chevreux, IA-IPR pilote du regroupement interacadémique de Rennes pour les BTS ESF et SP3S : vincent.chevreux@ac-nantes.fr et à la DEC de Rennes : Sandra.Ropert1@ac-rennes.fr

5. Sciences en série STHR et en BTS MHR

5.1. *Série Sciences et technologies de l'hôtellerie-restauration*

Pour la session 2025, tous les inscrits ont obtenu leur diplôme de baccalauréat. Ainsi, le taux de réussite pour la session 2025 est de 100%, pour la deuxième année consécutive. La répartition des mentions est la suivante : 1 mention Très bien, 7 mentions Bien et 13 mentions Assez bien.

Félicitations aux bacheliers et remerciements à l'équipe du lycée Christian Antou qui les a accompagnés vers la réussite !

Cette année est marquée par le renouvellement des sujets de la Banque nationale de sujet. Comme toutes les académies, l'académie de la Réunion doit fournir un sujet avec des éléments de corrigé, selon le cahier des charges qui a été transmis. Il est à envoyer à l'adresse suivante : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr via File Senders pour un renforcement de la sécurité.

5.2. *Les sciences en hôtellerie-restauration, BTS MHR*

Sur les 6 inscrits au BTS option B, 5 ont été admis, soit un taux de réussite de 83,33%. Félicitations aux admis ainsi qu'à l'équipe du lycée Christian Antou qui les a accompagnés vers la réussite !

6. Métiers de l'esthétique, cosmétique et parfumerie (BTS MECP)

6.1. *Les résultats à la session 2025*

Pour la session 2025, sur les 20 candidats inscrits en option A, 7 ont été admis, soit un taux de réussite de 35%. Si l'on centre l'analyse sur les candidats du lycée Amelin, le taux de réussite passe à 54% (6 admis sur les 11 candidats présentés).

Félicitations aux candidats admis ainsi qu'à l'équipe du lycée I. Amelin qui les a accompagnés vers la réussite !

Cette première session d'examen dans le cadre de la rénovation du référentiel du BTS MECP marque donc une diminution dans les résultats au regard de la session précédente. Cela ne laisse pas préjuger des sessions futures, bien-évidemment.

6.2. *La poursuite de la mise en œuvre de la rénovation du référentiel du BTS MECP*

La première session du BTS MECP s'est déroulée cette année. L'expérience de cette première session vous invite à poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre de la rénovation du BTS MECP et à réajuster certaines pratiques ou activités développées pour la construction des compétences professionnelles.

Dans la mesure du possible, nous nous verrons cette année pour évoquer cette session et échanger sur les adaptations pédagogiques que vous mettez en œuvre cette année.

Vous êtes invités à poursuivre la réflexion engagée dans le cadre de la liaison bac professionnel – BTS, dans la continuité des échanges que nous avons depuis plusieurs années sur l'accompagnement des bacheliers professionnels dans nos formations de BTS. Le parcours de consolidation qui a été mis en place au sein de votre établissement est un levier d'action intéressant pour cet accompagnement.

6.3. *Les consignes pour les sujets de CCF*

Les propositions des situations d'évaluation en vue des CCF ainsi que les grilles d'évaluation sont à me transmettre par mail au moins 1 mois et demi avant la date de l'épreuve (sans compter les vacances de La Réunion et de Strasbourg), à l'adresse suivante : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr

Les situations d'évaluation définitives sont à envoyer au Rectorat de Lille.

Des visios ou des réunions en présentiel peuvent être organisées avec l'inspection (IA-IPR ou chargée de mission), à la demande d'une équipe en établissement pour échanger sur la proposition de situations d'évaluation ou de mises en situation professionnelle.

7. BTS Métiers des services à l'environnement

7.1. *Les résultats à la session 2025*

Sur les 8 candidats inscrits au BTS Métiers des services à l'environnement, 4 ont été admis, soit un taux de réussite de 50%. Félicitations aux candidats admis ainsi qu'à l'équipe du lycée Le Rontonay qui les a accompagnés vers la réussite !

7.2. *La mise en œuvre de la rénovation du BTS Métiers des services à l'environnement*

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, vous aurez à manipuler deux référentiels en parallèle et à rentrer dans une rénovation de formation, dans une approche par compétences. Il s'agira de rentrer dans une

nouvelle logique de formation, portant sur des compétences professionnelles et des indicateurs permettant à la fois de construire les compétences mais aussi d'évaluer le degré d'atteinte de la compétence. Cette année sera l'occasion de se questionner sur sa pratique et de la faire évoluer pour rentrer dans cette nouvelle logique de formation. Une formation est prévue au cours de l'année sur la mise en œuvre de la rénovation. Elle devrait être complétée par une formation annoncée l'année dernière sur la démarche qualité, mais qui n'avait pas pu se mettre en place.

7.3. Liaison bac pro-BTS

La réflexion menée dans le cadre de la liaison bac professionnel – BTS est à poursuivre dans la continuité des échanges que nous avons depuis plusieurs années sur l'accompagnement des bacheliers professionnels dans nos formations de BTS.

7.4. Les consignes pour les sujets de CCF

Les propositions des situations d'évaluation en vue des CCF sont à me transmettre par mail au moins 1 mois et demi avant la date de l'épreuve (sans compter les vacances scolaires de la Réunion et de Mayotte) à l'adresse suivante : elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr
Après validation de ma part et à l'issue de l'épreuve, les sujets définitifs de CCF sont à envoyer au Rectorat de Lyon.

Des visios ou des réunions en présentiel peuvent être organisées avec l'inspection (IA-IPR ou chargée de mission), à la demande d'une équipe en établissement pour échanger sur la proposition de situations d'évaluation ou de mises en situation professionnelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année scolaire riche en échanges, en réflexions, en travail d'équipe.

Bien cordialement,

Elina Nitschelm, IA-IPR SMS-BSE

